

AUTONYME ET LES SIENS. PAR MOTS ET PAR DEVOS

par **Georges Kleiber**

e-mail : kleiber@umb.u-strasbg.fr

Autonymie.

Définition : *On n'est jamais aussi bien servi que par soi-même*

Je voudrais aborder ici l'autonymie de façon ludique¹. Pour arriver, non pas à des conclusions et à des résultats fermes, mais au moins à des questions. Et à des questions qui, malgré le parti pris d'un parcours humoristique en quatre parties, sont, je l'espère du moins, sérieuses.

Début de la première partie

Je partirai d'une histoire très simple, c'est à dire d'une histoire qui ne fait pas d'histoires. Une histoire bien connue. Celle du chien qui, lorsqu'il a cinq lettres, ne peut plus aboyer et qui, lorsqu'il aboie, ne peut plus avoir cinq lettres. Tout le petit et grand monde des autonymistes sait en effet que, si l'on a 1) :

1a) CHIEN *a cinq lettres /est un substantif*

on ne peut avoir 1) b) :

1b) *CHIEN *aboie*

et, inversement, que, si on a 2) a) :

2a) *Un chien aboie*

on ne saurait avoir 2) b) :

2b) **Un chien a cinq lettres / est un substantif*

Et tout cela parce que dans 1), mais non dans 2), *chien* est ce qu'on appelle un *autonyme*². Si l'on croit cette histoire que se racontent aussi bien linguistes que philosophes du langage ou encore logiciens de garenne, c'est-à-dire si l'on accepte que dans 1) a) et b) *chien* est un autonyme, on devrait tout logiquement pouvoir dire de la forme de *chien* dans 1), donc de CHIEN que c'est un autonyme. Or, aussi curieux que cela puisse paraître, si l'on procède à

¹ Ce texte ne devait pas être un texte écrit. Il était uniquement destiné à la Table Ronde orale qui a eu lieu à la fin du Colloque. Que le lecteur nous pardonne par avance s'il a perdu dans la transcription spontanéité et vivacité.

² Que nous marquons à chaque fois en capitales.

une telle attribution classificatoire, le succès n'est pas garanti. Si l'on réfléchit un tant soit peu à la validité de 3)

3 (?) CHIEN est un autonyme

on est obligé de conclure que ce n'est pas tellement vrai que ça : CHIEN n'est pas un autonyme, mais un mot, un nom, un substantif, etc. Seulement si j'entends exprimer la négation de 3), le résultat n'est pas bien meilleur :

4 (?) CHIEN n'est pas un autonyme

dans la mesure où je ne puis nier le fait que dans 1) il s'agit bien d'un autonyme ! Nous voici dans une impasse logique fort énigmatique : je ne puis ni dire que *CHIEN* est un autonyme, parce que ce n'est pas un autonyme, mais un mot ou un substantif, ni dire que *CHIEN* n'est pas un autonyme, puisque dans 1) c'est **quand même un autonyme qui se distingue précisément par là du chien de 2)**. Ce paradoxe trouve son illustration la plus piquante avec le mot *autonyme* lui-même, qui, quoiqu'autonyme, dans 5)

5) *AUTONYME* a huit lettres / commence par un A

conformément à notre histoire sans histoires, éprouve les mêmes difficultés que *CHIEN* à entrer dans les énoncés classificatoires positif ou négatif :

6) (?) *AUTONYME* est un autonyme

7) (?) *AUTONYME* n'est pas un autonyme

Même si *autonyme* dans 5) est un autonyme, je ne puis dire qu'*AUTONYME* est un autonyme. Et, inversement, même si *AUTONYME* n'est pas un autonyme, je ne puis pas non plus dire qu'*AUTONYME* n'est pas un autonyme. L'impasse autonymique, à ce niveau, est on le voit presque totale.

Fin de la première partie.

Et début de la deuxième

La deuxième partie va nous conduire sur le terrain des illustrations, dessins, tableaux, etc. Envisageons un dessin représentant un chien. On peut sans problème mettre *Chien* comme dénomination sous le dessin pour indiquer la chose que représente le dessin. Imaginons maintenant qu'au lieu d'un chien on représente sur le dessin l'autonyme de *chien*, c'est-à-dire *CHIEN* et essayons de voir quelle légende dénomminative peut être mise pour indiquer la chose représentée. Le *Chien* du chien est évidemment exclu, puisque ce n'est pas un chien, même si c'est *CHIEN*. On s'attendrait, par contre, à ce que l'autonyme de *chien*, donc *CHIEN*, fasse l'affaire, puisque ce qui est représenté c'est bien *CHIEN*. Or, même si le dessin représente *CHIEN*, je ne puis pas bien utiliser *CHIEN* comme dénomination de *CHIEN*, parce que *CHIEN* ne représente pas *CHIEN*, mais est *CHIEN*. Si l'on magrifiant la légende de notre dessin, on s'aperçoit que l'on pourrait fort bien avoir pour notre représentation de *CHIEN* la phrase-titre *Ceci n'est pas un chien*, puisque *CHIEN* n'est

effectivement pas un chien, mais que la même phrase avec l'autonyme de *chien*, à savoir *Ceci n'est pas CHIEN*, ne passe par contre plus la rampe, puisque ceci, c'est-à-dire CHIEN, est bien *CHIEN ! Nom d'une pipe !* pourrait alors dire picto-détectivement un Maigret de Magritte ou un Magritte de Maigret.

Fin de la deuxième partie

Et début de la troisième

Notre troisième étape nous ramène dans des eaux un peu plus sereines avec les (méta)linguistiques phrases 8) et 9) :

- 8) CHIEN a pour autonyme CHIEN
- 9) AUTONYME a pour autonyme AUTONYME

qui ne connaissent aucun problème de bonne formation mais qui s'avèrent redoutables, pour le détective autonymique, amateur comme professionnel, dès qu'il cherche à dresser la carte d'identité des différentes occurrences de *CHIEN* et d'*AUTONYME* que comportent ces deux énoncés. Que penser de la première occurrence de *CHIEN* ? Comment peut-on encore parler d'autonyme à son propos si on lui attribue précisément un prédicat d'autonymie, à savoir le fait d'avoir pour autonyme *CHIEN* ? Et si on maintient qu'il s'agit bien d'un autonyme, quel statut accorder alors à la deuxième occurrence de *CHIEN*, celle qui sature le prédicat autonymique attribué ?

Les choses s'éclairent un peu plus lorsqu'on ajoute au dossier les pièces suivantes :

- 10) a) *Le mot / nom CHIEN a pour autonyme CHIEN*
b) *Le mot / nom AUTONYME a pour autonyme AUTONYME*
- 11) a) **Le mot / nom CHIEN est un autonyme*
b) **Le mot / nom AUTONYME est un autonyme*
- 12) a) **L'autonyme CHIEN*
b) **L'autonyme AUTONYME*
- 13) a) **L'autonyme CHIEN a pour autonyme CHIEN*
b) ** L'autonyme AUTONYME a pour autonyme A UTONYME.*
- 14) a) *(?)Le mot CHIEN/AUTONYME a pour autonyme l'autonyme CHIEN/ AUTONYME*
b) *Le mot CHIEN / AUTONYME a pour autonyme la forme CHIEN / AUTONYME*
- 15) a) *CHIEN / AUTONYME est l'autonyme de CHIEN / AUTONYME*
b) *L'autonyme de CHIEN / AUTONYME, c'est CHIEN / AUTONYME*

Ces données à la fois montrent la différence de statut catégoriel entre les occurrences de *CHIEN AUTONYME* dans 8) et 9), explicitent, chacune à sa manière, certaines *des* données, telle 3), par exemple, présentées dans les deux premières parties de notre histoire, et, surtout, indiquent qu'il convient pour s'en sortir de distinguer catégorie et emploi.

L'affaire n'est pas classée pour autant. Si on refuse le statut d'autonyme à *CHIEN / AUTONYME* dans 10) et 11), on est obligé de remettre en question, ne serait-ce que de façon

provisoire, le point de départ consensuel que constituent 1) et 2). En effet, qu'est-ce qui a cinq lettres et qui est un nom ? Ce n'est pas l'autonyme, mais bien le mot *CHIEN*, comme le montrent 16) et 17) :

- 16) *L'autonyme CHIEN a cinq lettres /est un nom
- 17) Le mot CHIEN a cinq lettres /est un nom

Alors ?

Fin de la troisième partie

Et début de la quatrième et dernière partie

Notre dernière péripétie s'inscrit dans le prolongement des trois premières. Elle s'avère de prime abord tout aussi troublante. Il s'agit d'une affaire d'enchaînement qu'on pourrait appeler autonymique dans la mesure où le processus en jeu consiste à reprendre textuellement avec une expression comportant un autonyme un terme antécédent en usage standard. Dans un tel cas d'anaphore métalinguistique ou de deixis textuelle, on constate qu'à côté de 18) :

- 18) Elle a dit que je ne valais pas plus qu'un chien/qu'un autonyme. Ce CHIEN/Cet AUTONYME débordait de fureur sémiotique

on saurait avoir 19), mais non 20):

- 19) a) Elle a dit que je ne valais pas plus qu'un chien / qu'un autonyme. Cette occurrence de CHIEN/
Celle occurrence d'AUTONYME débordait de fureur sémiotique
- b) Elle a dit que je ne valais pas plus qu'un chien /qu'un autonyme. Ce mot de CHIEN /Ce mot d'AUTONYME débordait de fureur sémiotique

- 20) * Elle a dit que je ne valais pas plus qu'un chien / qu'un autonyme. Cet autonyme de CHIEN / Cet autonyme d'AUTONYME débordait de fureur sémiotique

Pourtant dans le syntagme démonstratif Ce CHIEN / Cet AUTONYME de 18), CHIEN et AUTONYME sont bien en emploi autonymique, mais il est clair aussi que le référent saisi n'est pas un autonyme – il n'y a pas eu d'autonyme antécédent – mais est constitué par le mot ou l'occurrence de chien et d'autonyme employée auparavant.

Fin de la dernière partie

Et début de la fin tout court

On le voit, les questions ne manquent pas, mais, comme bien souvent elles comportent déjà en germe leur réponse. Et il n'en va pas autrement des autonymes que nous avons volontairement chahutés tout au long de ce petit périple autonymique. Comment s'en sortir ? La réponse va dans deux directions :

(i) la distinction entre catégories d'expressions et catégories d'emplois : l'autonymie relève du second et non du premier. Les paradoxes déployés "par mots et par Devos" ici se résolvent assez facilement si l'on opère ce distinguo.

(ii) la reconnaissance du niveau auquel on se place : il appartient au groom de l'ascenseur métalinguistique de répondre à la question :

L'autonyme, c'est à quel étage ?